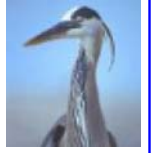


# LE GRAND HÉRON



Vol. 18 Numéro 1

Juin 2013

LE JOURNAL DE DUPARQUET

## SCÈNE MUNICIPALE

*Gilbert Rivard*

Pour débiter, j'aimerais vous faire une brève présentation de notre nouvelle Directrice générale, madame Lise Boucher, qui s'est jointe à nous le 21 mai dernier. Madame Boucher possède une formation académique impressionnante ainsi qu'une vaste expérience de gestion autant dans le domaine public que privé. Cette dernière vous donnera plus d'informations sur elle dans la page suivante, mais je désire lui souhaiter bon succès dans ce nouveau défi qu'elle a accepté de relever et qui sera certainement bénéfique pour notre communauté.

Le 31 mai, lors du souper de l'Âge d'Or, le Conseil de Ville a rendu hommage à la Brigade des pompiers volontaires dans le cadre de la Semaine Nationale des Municipalités sous le thème : La Sécurité Incendie une histoire de famille. La Brigade de Sécurité Incendie existe à Duparquet depuis plusieurs décennies. Elle a été mise sur pied par monsieur Adrien Baril, père de Marcel, André, Jean-Claude et Gilles avec un budget de 1500 \$, ce qui était énorme pour cette période. Les temps ont changé, mais une chose s'est perpétuée : elle est toujours composée de bénévoles engagés auprès de leur communauté et cette brigade continuera d'exister tant et aussi longtemps qu'il y aura des personnes intéressées par cette activité, i.e. La Sécurité Incendie et des citoyens de notre communauté; et cela s'applique également dans les autres activités communautaires qui perdureront tant et aussi longtemps que l'intérêt collectif passe avant l'intérêt personnel.

Actuellement, il y a une tendance qui prend une certaine ampleur dans le monde municipal qui est de travailler avec des politiques de toutes sortes. Ces politiques ont toutes pour but de rappeler aux élus municipaux qu'ils doivent toujours tenir compte des objectifs ciblés dans les politiques et ce dans tous les gestes qu'ils posent. Les deux politiques les plus populaires sont celles de la famille et des municipalités amies des aînés (MADA). Il est aussi important de s'occuper du bien-être de nos résidents que de s'occuper du béton et de l'asphalte. Lorsque l'on parle de la famille, c'est que l'on met une emphase sur les parents et leurs enfants. On entend certaines personnes commenter négativement le comportement des ados, et la seule solution que l'on propose c'est la répression; il y a sûrement d'autres moyens plus efficaces. S'il existe des activités récréatives extérieures telles que le baseball, le soccer, le ballon-panier, le tennis, et hockey durant l'hiver etc., nous allons atteindre une meilleure qualité de vie pour tous; mais il faut avoir de la patience et de la volonté si l'on veut que ça fonctionne. Nous aurons effectivement besoin de bénévoles ou de participants si l'on veut mettre en place ces politiques.

Lorsque je parle de bénévoles, c'est plutôt et particulièrement des personnes qui participent à des réunions de réflexion sur l'avenir de notre Ville ou Communauté. Pour ce faire, nous pourrions avoir l'aide d'une agente de développement du CLD; par la suite, le Conseil devra adopter la ou les politiques et toujours s'inspirer de ces dernières dès qu'il y aura des décisions à prendre, ce qui aura, selon moi, un effet positif. Nous avons toujours le droit de rêver que nous allons habiter dans une Ville moderne où tout est beau et parfait. Oui nous pouvons toujours rêver un peu. On dit que ça prend une communauté pour élever un enfant et que ça prend souvent un enfant pour faire réfléchir une communauté.

BON ÉTÉ À TOUS!

### SOMMAIRE

<i>NOUVELLES DE LA DG</i>	PAGE 2
<i>CAISSE POPULAIRE</i>	PAGE 3
<i>CHRONIQUE INSPECTEUR MUNICIPAL</i>	PAGE 4
<i>DE TOUT ET DE RIEN</i>	PAGE 5
<i>IL ÉTAIT UNE FOIS</i>	PAGE 6
<i>IL ÉTAIT UNE FOIS</i>	PAGE 7
<i>BEAU TEMPS / WEB</i>	PAGE 8
<i>BIBLIOTHÈQUE / CIMETIÈRE 1</i>	PAGE 9
<i>SPÉCIAL / CIMETIÈRE SUITE</i>	PAGE 10
<i>CDE</i>	PAGE 11
<i>MESSAGE DE LA FABRIQUE</i>	PAGE 12
<i>CHRONIQUE VERTE</i>	PAGE 13
<i>LES PETITES ANNONCES</i>	PAGE 14
<i>LETTRE AUX LECTEURS</i>	PAGE 15
<i>PAGE PUBLICITAIRE</i>	PAGE 16



# À L'HOTEL DE VILLE !



Lise Boucher, DG

Comme plusieurs le savent déjà, j'occupe le poste de directrice générale à la ville de Duparquet depuis le 21 mai dernier. Dès les premiers jours de mon entrée en fonction, j'ai été à même de rencontrer des personnes dynamiques et passionnées qui travaillent pour la Ville; en l'occurrence Jasmine Therrien à l'administration, Michel Gamache l'inspecteur municipal, Michel Bellavance et Donald Costello aux travaux publics ainsi que Jessica Roy et Patrick Larochelle aux Loisirs. Quelle chance de travailler avec une belle équipe expérimentée du domaine municipal qui trouve sa motivation en donnant des services aux citoyens!



De plus, depuis mon arrivée à l'hôtel de ville, j'ai bénéficié de la disponibilité et de la générosité de Monsieur le maire Gilbert Rivard; ce dernier n'a pas ménagé ses heures pour m'instruire des nombreux dossiers stratégiques à la Ville. Toujours avec M. le maire, j'ai été à même de faire le tour du « propriétaire » dans les rues de la ville, question de mieux m'approprier, du point de vue municipal, des réalités vécues par les citoyens de Duparquet.

Pour ceux qui veulent en savoir plus à mon sujet : Je suis originaire de Nédélec au Témiscamingue et j'habite à Rouyn-Noranda. J'ai fait mes classes dans un poste de direction que j'ai occupé pendant dix (10) ans au Centre de réadaptation La Maison, un établissement du réseau de la santé et des services sociaux. De plus, j'ai travaillé dans le domaine de l'industrie de la construction pendant quinze (15) ans au sein d'une entreprise privée; j'ai géré des contrats dans les spécialités d'égouts et d'aqueduc de moyenne envergure.

Finalement, au cours des prochains mois, comme directrice générale, je vais m'approprier les rouages de la vie municipale notamment avec les activités du Conseil, les services à la population, le processus électoral ainsi que certains projets de développements stratégiques de Duparquet. J'aurai la chance de vous parler plus en profondeur de nos activités à l'hôtel de ville dans les prochaines parutions du Journal.

Chers duparquetois et duparquetoises, un gros merci pour votre accueil chaleureux et enthousiaste !

Au plaisir de vous rencontrer !



# CAISSE POPULAIRE

de l'Abitibi-Ouest



## **AGA - RISTOURNES**

Suite à sa 1<sup>ère</sup> assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 23 avril dernier, la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest vous informe qu'une ristourne de **1,3 million de dollars** pour l'année 2012, a été adoptée à l'unanimité par ses membres présents. Également, **200 000 \$** seront versés au Fonds d'aide au développement du milieu. Parce qu'elle est une coopérative, la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest se distingue des banques par ses buts, par ses pratiques et par les ristournes versées à ses membres.

La direction, les dirigeants et les employés remercient les 403 membres pour leur déplacement afin de participer à cette importante rencontre.

*Le rapport annuel et les états financiers 2012 sont disponibles dans tous les Centres de services pour les gens qui n'ont pas pu y assister et qui désirent prendre connaissance des résultats de la Caisse.*

Voici vos dirigeants, dirigeantes qui forment les 2 conseils de la caisse :

### Conseil d'administration

M. Gaétan Pelletier, président  
M. Guy Fortin, vice-président  
M. Jean Bergeron, secrétaire  
M. Fernand Major, membre du comité exécutif  
M. Jacques Bastien, administrateur  
\*\*Mme Évelyne Brochu, administratrice  
Mme Lise Deschênes, administratrice  
\*\*M. Denis Dessureault, administrateur  
Mme Véronique Dion, administratrice  
M. Claude Gagnon, administrateur  
\*M. Patrick Girouard, administrateur  
\*Mme Isabelle Métivier, administratrice  
M. Marc Paré, administrateur  
Mme Mélanie Savard, administratrice  
M. Philippe Gauthier, jeune dirigeant stagiaire  
Mme Maryse Lachance Poitras, jeune dirigeante stagiaire

\* Nouveaux dirigeants élus

\*\* Dirigeants réélus

### Conseil de surveillance

M. Marc-André Côté, président  
Mme Julie Lahaie, vice-présidente  
Mme Mélanie Aubin, secrétaire  
Mme Nathalie Asselin, conseillère  
\*M. Jean-Gilles Thibault, conseiller

## **CHOISISSEZ LE FORFAIT QUI VOUS CONVIENT**

Minimisez les frais de service sur vos transactions courantes en choisissant un des forfaits avantageux de Desjardins. Peu importe le nombre de transactions que vous effectuez chaque mois, Desjardins a le forfait qui vous permettra d'économiser sur vos frais de service. Aucune autre institution financière ne vous en offre autant ! Pour choisir le forfait transactionnel qui vous convient, rencontrez sans tarder votre conseiller, ou composez 1-800-caisses (1-800-224-7737) ou visitez : [desjardins.com/forfaits](http://desjardins.com/forfaits)

**FIÈRE PARTENAIRE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL !**  
**BONNE SAISON ESTIVALE À TOUS !**



# CHRONIQUE DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL



*Michel Gamache*

L'inspecteur municipal se doit d'être connaissant des lois s'appliquant à sa municipalité : Entre autre, le plan d'urbanisme de sa ville qui, par le zonage du territoire, détermine les activités permises dans ces secteurs. Lorsqu'un citoyen planifie un projet, l'inspecteur doit informer ce citoyen des règlements qui se rattachent au futur projet et des délais possibles avant d'émettre un permis ou un certificat de conformité. Si le projet est non conforme aux lois et aux règlements, l'inspecteur demande au citoyen d'apporter des modifications afin de se conformer.

Lorsque le permis est émis, plusieurs informations de nature économique et de la nature même des travaux sont expédiées à divers organismes : municipalité régionale de comté, Société Canadienne d'hypothèques et de Logement, Statistique Canada, Régie du bâtiment Québec et évidemment le conseil municipal. D'autres règlements s'ajoutent comme l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées et, en partie, le Règlement sur le captage des eaux souterraines.

L'inspecteur se doit de contrôler son territoire afin de s'assurer que les citoyens et les entreprises respectent les règlements. S'il y a faute, des constats d'infraction seront émis. Dans le cadre de ses fonctions, l'inspecteur peut jouer un rôle de sensibilisation et d'éducation auprès de la population. L'inspecteur agit comme conseiller auprès de l'administration municipale (et non des citoyens). L'inspecteur doit répondre aux plaintes des citoyens et ainsi faire enquête sur le terrain. Chaque citoyen a des droits mais également des obligations envers les autres citoyens. Le respect de l'autre commence par le respect de soi-même.

Comme inspecteur municipal, ce qui me tient à cœur dans la réalisation de mon travail, c'est la satisfaction des citoyens. Source : Guide d'accueil: Inspecteur municipal, un rôle de premier plan.

## **L'eau de votre puits domestique est-elle bonne à boire?**

**Rouyn-Noranda, le lundi 6 mai 2013** - Le printemps est enfin de retour! Les précipitations de neige ont été abondantes cet hiver mais heureusement, celle-ci disparaît rapidement sous l'effet du soleil. Par contre, l'abondance de l'eau de fonte peut entraîner quelques inconvénients, dont la contamination des puits domestiques. C'est pourquoi l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue souhaite rappeler aux propriétaires dont la résidence est alimentée par un puits domestique, l'importance de vérifier la qualité de leur eau potable.

### **Risques à la santé**

Saviez-vous qu'en Abitibi-Témiscamingue, un puits domestique sur quatre sera contaminé au cours de l'année par des bactéries susceptibles de nuire à la santé? Les effets s'apparentent généralement à ceux de la gastro-entérite, c'est-à-dire des nausées, des vomissements, des diarrhées et des crampes abdominales. Les enfants, les personnes âgées et celles dont le système immunitaire est affaibli sont les plus vulnérables.

### **Quelques conseils pour assurer la qualité de l'eau potable**

Les bactéries et autres micro-organismes n'altèrent pas l'apparence ni le goût de l'eau. La contamination passe donc souvent inaperçue. De plus, les bactéries peuvent contaminer tous les types de puits, y compris les puits artésiens. C'est pour ces raisons que la Direction de santé publique de l'Agence recommande de faire analyser l'eau des puits deux fois par année : la première fois, juste après la fonte des neiges, et la seconde, au cours de l'été, généralement en juillet, idéalement après une période de pluie abondante. Ces périodes de l'année sont plus sujettes à la contamination des puits domestiques. Une installation non étanche peut également laisser place à des infiltrations le long des parois du puits ou par le couvercle.

La détection de coliformes (bactéries) dans l'eau demeure un bon indicateur de la vulnérabilité des puits. La liste des laboratoires accrédités par le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs pour procéder à l'analyse bactériologique de l'eau potable est disponible au [www.ceaeq.gouv.qc.ca/accreditation/PALA/lla03.htm](http://www.ceaeq.gouv.qc.ca/accreditation/PALA/lla03.htm).



# DE TOUT ET DE RIEN



Nicole Armour



C'est pour bientôt les nouvelles fraises du Québec!



La saison des premières fraises d'été du Québec arrivera bientôt. Pour les friands de confitures goûteuses, voici une recette vite faite ne nécessitant que quelques ingrédients. Cette confiture sans cuisson a une saveur incomparable qui n'a rien à voir avec le goût des confitures commerciales. Alors, sortez vos petits pots de verre 1, 2,3 ...c'est parti ! On fait ses confitures pour les savourer pendant toutes les saisons puisqu'elles se congèlent très bien!

Ingrédients : 4 tasses de fraises  
1  $\frac{1}{2}$  tasse de sucre blanc  
1 sachet de certo  
1 cuil. à table de jus de citron

Dans un bol, écraser les fraises et ajouter le sucre. Laisser reposer pendant 15 minutes. Mélanger pendant une minute et ensuite ajouter le certo et brasser pendant 3 minutes pour que le certo soit bien dilué. Attendre une autre 5 minutes. Mélanger pendant 2 autres minutes. Verser les confitures dans des pots stérilisés. Congeler. Vous pourrez goûter la saveur des fraises fraîchement cueillies même en hiver!



## Technique rapide pour peler l'ail

Vous aurez besoin de 2 bols en acier inoxydable ou autre et une ou 2 gousses d'ail (selon le besoin). Premièrement, écrasez le bulbe d'ail avec la paume de la main, ensuite mettez l'ail écrasé dans un bol que vous recouvrez d'un autre bol. Brassez énergiquement, et hop! Vos gousses d'ail sont pelées!!!!



## Une suggestion d'insecticide naturel pour éloigner les fourmis :

dans 1 litre d'eau bouillante, mélanger une partie de borax en poudre avec une quantité égale de sucre blanc (6 cuil à thé de sucre pour 6 cuil. à thé de borax) et 3 cuil. à table de miel. Laisser refroidir, ensuite remplir un vaporisateur et appliquer sur les nids de fourmis.



# IL ÉTAIT UNE FOIS



Stéphane Mongrain

## Le Bar Chez Yvon

Le Bar Chez Yvon était situé en plein bois, près du pont de la rivière Kanasuta, sur le chemin forestier qui se nomme aujourd'hui le Chemin de la Faune, et qui passe aussi sur la rivière Magusi pour aller rejoindre le chemin de Matheson (route 388) dans les limites de Rapide-Danseur; et ce, à moins de deux kms de la frontière ontarienne. On a accès au Chemin de la Faune principalement par le chemin Jason à D'Alembert; mais divers embranchements conduisent entre autre à la côte du lac Dufault, ainsi qu'à Évain, à Arntfield et aussi sur le chemin du dépotoir de Virginia-Town/Kerns en Ontario. La rivière Kanasuta, quant à elle, déverse ses eaux dans le lac Duparquet, à environ 4 milles au nord-est du pont. Le rapide et le portage Kanasuta sont à moins d'un mille au sud de l'endroit où était situé le bar.

M. Laval Gagné serait le premier qui aurait eu un bâtiment à cet endroit. Il avait apporté une petite cabane sur des « skids » qui servait de dépanneur et de cuisine pour les travailleurs construisant le chemin qui devait d'abord servir à l'exploitation de la mine New-InSCO dans la baie Fabie au sud-est du lac Duparquet. La mine New-InSCO a été découverte en 1972, entre autre par Mike Labchuck, prospecteur de Duparquet. Elle a, plusieurs années plus tard, été brièvement exploitée par la compagnie First Metal Inc. Celle-ci fera d'ailleurs plus tard l'objet d'un article distinct dans le Grand Héron.

Yvon Labonté, originaire de Cléricky, qui était de retour dans la région, après avoir passé plusieurs années à Simco en Ontario, travaillait comme opérateur de machinerie lourde pour le contracteur Guertin & Fils durant la construction du chemin. Il trouva l'endroit très beau et décida en 1975 d'acheter le camp et l'emplacement de M. Gagné avec cependant une idée en tête : ouvrir un motel afin de loger et nourrir des futurs travailleurs de la mine New-InSCO qui devait bientôt commencer ses opérations. Comme il voyageait dans le bois chaque jour pour son travail, Yvon récupérait soir et matin, plutôt que de les voir se gaspiller, des arbres qu'il transportait ensuite au petit moulin à scie de D'Alembert afin de se procurer, à moins de frais, une partie du bois de construction nécessaire à son projet.

Pendant que Yvon et sa femme Colette Brazeau s'affairaient à construire le bar, leurs 3 filles, Sylvie, Carole et Susan ont demeuré temporairement dans un loyer à D'Alembert, en attendant de venir les rejoindre, ce qui fut fait aussitôt la première partie du bar complétée. Yvon a gardé son emploi chez Guertin & Fils les deux premières années avant de le quitter définitivement pour ainsi se consacrer entièrement à son nouveau commerce. Il a d'abord logé dans son motel les hommes qui travaillaient à la construction du pont sur la rivière Magusi, pour ensuite loger les géologues de la mine.

Malheureusement, la mine New-InSCO n'est pas restée ouverte bien longtemps, et ce, à cause de la chute du prix du cuivre; cela a contraint la compagnie Noranda à cesser son exploitation en 1977. Un certain M. Péliissier y a été ensuite gardien pendant quelques années.

Malgré tout, le Bar Chez Yvon est demeuré ouvert durant plusieurs années. C'était le rendez-vous des trappeurs, chasseurs, pêcheurs, motoneigistes et propriétaires d'embarcation qui fréquentaient le secteur sud du lac Duparquet. Selon les témoignages que j'ai recueillis, plusieurs se rappellent y être allés. Mais la boisson et l'air vivifiant de la nature semblent avoir fait en sorte que ce n'est pas tout le monde qui se rappelle de quelle façon ils y sont revenus ! André Baril se souvient que dans le temps de la chasse, le premier des nombreux propriétaires de camps de chasse du secteur qui tuait un orignal, avertissait les autres par radio C.B. et amenait le foie de l'animal; et s'en suivait un party pouvant regrouper une vingtaine de chasseurs.

Les frères François, Michel et Serge Gagnon, qui ont toujours piégé dans le secteur, allaient souvent en motoneige finir leurs tournées de trappage au bar. Marc Julien se souvient bien que son père lui laissait parfois conduire la motoneige pour retourner à la maison, après les soirées disons un peu trop arrosées. Paul Plante, qui passait ses étés à son camp de la rivière Kanasuta, allait souvent y faire son tour en chaloupe ou en auto.



# IL ÉTAIT UNE FOIS



Toutes ces années à vivre dans un secteur aussi isolé, à proximité de la nature, a été bien spécial pour les Labonté. Susan, la plus jeune des filles, se souvient qu'en plein hiver, les Gagnon ont rapporté au bar afin de le soigner, un petit oursin qu'ils avaient trouvé dans un arbre, et dont la mère en hibernation, avait été tuée par de la machinerie lourde lors d'opérations forestières. Susan m'a aussi dit que pendant les deux premières années, elle et ses sœurs prenaient l'autobus de la mine pour se rendre à l'école Hébert, école anglaise située au coin du viaduc à Noranda; mais suite à la fermeture de la mine, leur parents devaient eux-mêmes les transporter chaque jour en auto. Michel Gagnon emmenait parfois Susan chez lui pour qu'elle s'amuse avec sa fille Stéphanie.

Ils avaient un gros chien berger allemand noir qui, à chaque matin, mordait les pneus de l'autobus des travailleurs de la mine. Un jour, l'autobus lui a passé sur le corps et il est resté un bon 3 semaines couché.....Quand il est revenu en forme, il a de nouveau recommencé à mordre les pneus de l'autobus.....Ils n'ont jamais su si c'était l'autobus lui-même ou les vieux mineurs à l'intérieur qu'il détestait à ce point !

Au cours de toutes ces années, il y a déjà eu des clients inattendus. Un après-midi, un groupe d'environ 25 militaires de l'armée canadienne, qui étaient en pratique dans le coin et qui étaient complètement affamés après avoir passé la nuit en forêt, s'étaient présentés chez Yvon et avaient tout épuisé son stock de Hot-dog et de Hamburger. Lui-même était fourbu à force de tenter de les nourrir !

L'intérieur du bar était très bien aménagé, avec le comptoir du bar, les tables et les portes de la chambre froide; tout cela en bois massif. Diverses décorations, dont une tête d'orignal empaillé, des raquettes et vieilles armes à feu accrochées aux murs, donnaient une touche rustique à l'établissement. Au centre, le poteau de soutien était fait à partir d'un arbre orné d'une grosse loupe, un genre de bosse ou d'excroissance que l'on voit souvent entre autre sur les pins gris (cypres), ce qui donnait un beau cachet et complétait bien le décor. Dans un coin, on retrouvait, bien sûr, le traditionnel Juke-box indispensable à tout bar digne de ce nom. L'automne, entre la fin de la période de la chasse à l'orignal et le début de la saison de motoneige, il n'y avait presque plus personne en forêt, donc pratiquement aucun client et Yvon profitait de ce temps mort pour faire son bois de poêle en prévision de l'hiver.

Les deux premières années, le chemin était entretenu et ouvert tout l'hiver jusqu'à la Baie Fabie. Par la suite, après la fermeture de la mine, le ministère des transports a été dans l'obligation de poursuivre l'entretien du chemin jusqu'au bar, car c'était aussi la résidence des Labonté. En 1983, Colette, qui voulait se rapprocher de la civilisation, se sépara d'Yvon et partit vivre à Rouyn-Noranda avec leurs 3 filles. Yvon, de son côté, demeura sur place durant deux autres années; comme la mine ne redémarrera jamais, il fut malheureusement obligé de remettre ses clefs à la banque après avoir investi tant de temps et de travail à cet endroit, et de retourner lui aussi vivre en ville et de reprendre son travail d'opérateur de machinerie lourde.

La banque a engagé un gardien qui est demeuré sur place quelques mois jusqu'à ce qu'Armand Poisson d'Évain achète l'endroit. Ce dernier a opéré l'emplacement pendant moins d'un an, avant de le revendre à son tour à M. Carbonneau, propriétaire de Moto-Sport du Cuivre à Évain. M. Carbonneau a engagé quelqu'un pour opérer le bar qui est resté ouvert moins d'un an. Par la suite, un incendie d'origine suspecte a complètement détruit le bâtiment qui n'a jamais été reconstruit.

Je voudrais ici remercier entre autre Susan et Yvon Labonté pour leur précieuse collaboration, ainsi que toutes les autres personnes qui m'ont aidé à trouver les informations afin d'écrire cet article. Comme toujours, si vous avez des commentaires, précisions, suggestions ou n'importe quelle information ou photos qui peuvent m'être utiles, vous pouvez me rejoindre, Stéphane Mongrain au 819-948-2553 ou par courriel au [stemong@hotmail.com](mailto:stemong@hotmail.com)



# BEAU TEMPS OU MAUVAIS TEMPS ?



Norma Gilbert

*Résumé des températures les plus chaudes et les plus froides ainsi que le nombre de jours ensoleillés et pluvieux pour les mois d'août, septembre et octobre 2012.*

Températures les plus chaudes pour le mois d'août :

Le 4 août : 30° C.  
Les 13-25-26 et 30 août : 20° C.

Températures les moins chaudes :

Le 20 août : 14° C.  
Le 11 août : 15° C.

Journées d'ensoleillement : 23 jours

Journées pluvieuses : 8 jours

Températures les plus chaudes pour septembre :

Les 5-12 septembre : 27° C.  
Le 4 septembre : 26° C.

Températures les moins chaudes :

Le 18 septembre: 3° C.  
Le 24 septembre : 5° C.

Journées d'ensoleillement : 19 jours.

Journées pluvieuses : 8 jours.

Températures les plus chaudes pour le mois d'octobre :

Les 3-4 octobre : 18° C.

Températures les plus fraîches :

Le 12 octobre : -5° C.  
Le 29 octobre : 1° C.

Journées d'ensoleillement : 13 jours.

Journées pluvieuses : 8 jours.

## LE P'TIT COIN DU WEB



*Pour ceux qui aiment fureter sur le web, voici un petit coin qui saura vous intéresser. À chaque parution du journal, je publierai quelques adresses de sites web. Vous vous souviendrez sûrement de la chronique " **juste un click** " des éditions passées qui était similaire à celle-ci. Si vous avez de bonnes adresses envoyez-les à : [giln3@hotmail.com](mailto:giln3@hotmail.com) et je les publierai.*

[www.mamanpourelavie.com](http://www.mamanpourelavie.com)

Activités pour les enfants les jours de pluie.

[www.voyage.gc.ca](http://www.voyage.gc.ca)

Infos et conseils pour destinations, documents de voyages etc.

Étapes à suivre pour remplacer vos cartes et pièces d'identité en cas de perte ou de vol.

[www.hugolescargot.com](http://www.hugolescargot.com)

Coloriages à imprimer, jeux etc.

<http://www.pratico-pratiques.com/jardinage/trucs-et-conseils/controler-les-vers-blancs-avec-les-nematodes>

Solution écologique pour contrôler les vers blancs dans la pelouse.

<http://www.pratico-pratiques.com/jardinage/trucs-et-conseils/cinq-regles-pour-reussir-une-nouvelle-plate-bande>

Trucs et conseils pour réaliser une plate-bande.



# BIBLIOTHÈQUE

## Lise Baron



Voici nos gagnantes du Concours Spirou: Joanne Robitaille a reçu des produits régionaux et Maude Létourneau un sac de livres. Félicitations à nos gagnantes et merci à toutes les personnes qui ont participé. Horaire d'ouverture pour Juillet et Août: Tous les mardis de 18h30 à 20h00. Veuillez noter que le numéro de poste pour rejoindre la bibliothèque municipale sera maintenant **le poste 227**.

## Quelques statistiques intéressantes pour notre bibliothèque:

Nous avons 176 abonnés, ce qui donne 27.4% de la population. Nous avons prêté 2898 livres en 2012 soit 16.5% par abonné. Nous avons 1407 livres prêtés par le Réseau Biblio et nous en possédons 1902, pour un total de 3309 documents. Nous avons eu 161 demandes spéciales (PEB) en 2012 et le Réseau Biblio a répondu à 153 d'entre elles, c'est à dire à 95% de nos demandes.

## Romans adultes:

Vent de glace de Patricia Cornwell  
Sans retour de Lindon Stacey  
La sœur de l'ombre de Patricia McDonald  
Le temps des délivrances de Marie Bernadette Dupuy  
Ne t'éloigne de Harlan Coben L'hypnotiseur de Lars Kepler  
Sainte-Victoire de Claire Pontbriand ( tomes 1 et 2 )  
Affaire de cœur de Danielle Steel  
Les Batissette de Micheline Dalpé ( tomes 1 et 2 )  
Danse des abeilles de François Dionne ( action se passe à Amos )  
Obésité morbide de François Dionne ( action se passe à La Sarre )  
1837 j'avais 17 ans de Francine Ouellette  
Code de Kathy Reich  
Inferno de Dan Brown ( à venir )



## Documentaire adulte:

J'ai été une esclave sexuelle de Mélanie Carpentier  
Tout est permis de Lindon Stacey

## Romans jeunesse:

Les esprits frappeurs de Maxime Roussy  
Gone de Michel Grant ( tomes 1 à 4 )  
Laura St-Pierre de Linda Carlo ( tomes 1 et 2 )  
Dieux en péril de Alex Vallière

## Albums:

Drôles d'histoires de Dominique Jolin ( Toupie et Binou )  
Les bonnes manières; ( Tome 1 à 3 )  
1. S'il te plaît 2. Excuse-moi 3. Merci

## Livres jeu:

1001 choses à trouver dans la mer.

*Bonnes lectures d'été!*

---

## Message du Comité du cimetière mai 2013

Rappel aux concessionnaires concernant quelques règlements du cimetière.

1. Lorsqu'un concessionnaire loue une concession, il ne devient pas propriétaire de ce lot mais acquiert un droit d'inhumation. Le terrain appartient à la Fabrique qui est responsable, par l'entremise du comité du cimetière, d'adopter et de faire observer les règlements pour la bonne gestion de son cimetière.

2. La Fabrique peut enlever ou faire enlever, aux frais de l'utilisateur, tout objet qu'elle considère dangereux pour la sécurité du public, non conforme à la réglementation en vigueur, non respectueux du caractère spécifique des lieux, ou nuisant à l'entretien et à l'aménagement du cimetière. Cela inclut toute construction, tout arrangement floral, arbre, arbuste, borne, clôture, croix, ouvrage funéraire, luminaire, photographie, etc. À son entière discrétion, elle peut également enlever ou faire enlever tout objet non respectueux du rite catholique romain. La Fabrique décline toute responsabilité pour tout préjudice causé au bien de l'utilisateur suite à l'enlèvement des nuisances et des objets inconvenants suite.....p.10



# COMMUNIQUÉ SPÉCIAL



## **Dernière heure--- Communiqué spécial des membres de la Fabrique et du Conseil de Pastorale**

Nous venons tout juste d'apprendre que Madame Rollande Cossette Boutin de Duparquet recevra le 16 juin prochain à Rouyn-Noranda la médaille d'honneur des Aînés des mains même du Lieutenant-Gouverneur du Québec, Monsieur Pierre Duchesne.

Cet honneur lui est octroyé en vertu de son profond engagement dans sa communauté, et ce, tout au long de sa vie. Cette femme de 87 ans a été et est toujours un modèle de vitalité, de disponibilité et de dévouement pour notre municipalité.

Madame Cossette Boutin a d'abord fait sa marque comme institutrice pendant de nombreuses années, a fondé notre bibliothèque municipale tout en y étant présente durant 25 ans, et elle demeure encore active dans les événements suivants:- le Cercle des Fermières, la chorale paroissiale, la préparation aux baptêmes, le groupe de l'Age d'Or et membre du Conseil de pastorale.

Soulignons également qu'elle a été présidente de la Fabrique de Duparquet pendant 20 ans, et ce au-delà de ses 80 ans, et qu'elle a aussi soutenu financièrement des jeunes afin de faciliter leur engagement dans de nouveaux ministères.

Son immense implication sociale, communautaire et paroissiale a largement contribué à l'avancement et à l'épanouissement de notre municipalité.

## **Sincères félicitations donc à cette femme extraordinaire et hors du commun.**

\*\*\*\*\*

### **message du comité du cimetière, 2<sup>e</sup> partie**

3. Pour la durée du droit d'utilisation de l'emplacement funéraire, l'utilisateur peut y ériger, placer et maintenir un ouvrage funéraire d'un matériau non dégradable autorisé par la Fabrique, soit le **marbre, le granit, le bronze ou la pierre taillée**, pourvu qu'il soit en stricte conformité avec la réglementation en vigueur. Les ouvrages funéraires en fer forgé, en ciment, en plastique ou en bois sont interdits. **Les statues ou autres ornements destinés à être placés sur les monuments sont prohibés.** C'est au concessionnaire qu'échoit l'obligation d'entretenir son monument, puisqu'il est tenu responsable en cas d'accident. Quelques monuments sont penchés ou peu solides et pourraient présenter un danger; nous demandons donc aux locataires de les consolider.

4. Aucune délimitation n'est permise soit par une clôture, une haie ou tout autre ouvrage. Nul ne peut y déposer, semer ou planter des fleurs, bouquets, arbustes ou arbres et **la surface doit être entièrement recouverte de gazon. Les fleurs de plastique ou dans des vases non fixés à l'ouvrage funéraire, de même que les statues ou autres ornements sont prohibés.** Les arrangements floraux en soie avec bases plastifiées sont permises mais non les photographies. Il ne faut pas cependant utiliser des tiges ou broches de métal qui endommagent les ouvrages funéraires. Il est conseillé à ceux qui choisissent de mettre des arrangements plastifiés de les enlever durant la période hivernale afin de les conserver plus longtemps.

5. La Fabrique est **seule** responsable du creusage. L'année suivant le creusage d'une fosse ou d'une urne, il appartient au concessionnaire ou à sa famille de niveler le terrain et de semer du gazon.

Merci à tous pour votre compréhension et collaboration à maintenir notre cimetière en un lieu de calme et de repos et digne de la vénération que nous devons à nos chers disparus.



## PETIT MOT DE VOTRE CDE



Claudelle Gilbert 24 mai 2013. Lorsque vous lirez cet article, il est fort probable que notre projet d'embellissement et de revitalisation de la rue Principale soit complètement réalisé ou en bonne voie de l'être. Ce qui explique l'emploi du futur et du conditionnel de mon texte.



Le réaménagement de la cour de l'Hôtel de ville devrait s'harmoniser avec le nouveau bâtiment. Pour ce faire, nous devons attendre la fin des travaux de construction. En commençant par le terrassement qui a besoin de nivellement, puis, si possible, aménager un muret de pierre, regazonner, planter des arbres et arbustes et délimiter un stationnement de gravier face à la cour du côté droit. Il y a bien longtemps que ce terrain manque d'amour; on va lui en donner une bonne dose cette année. Ce sera une contribution de plus à la revitalisation du paysage.

L'aire de repos a été réalisée l'année dernière à la bibliothèque par l'installation de bancs de parc et d'une poubelle. On peut maintenant s'y arrêter pour faire une pause ou bien pour naviguer sur internet à l'ombre des érables.

Le traçage d'un couloir piétonnier est prévu sur le tronçon de la rue Principale entre la rue La Sarre et la rue St-Albert pour la sécurité des piétons. En même temps, une trentaine d'espaces de stationnement seront ajoutées pendant que d'autres recevront une cure de rajeunissement.

ET, j'entends déjà les négatifs se plaindre du coût des travaux. **NE VOUS EN FAITES PAS! C'EST LE PACTE RURAL et votre CDE** (comité de développement et d'embellissement) **QUI PAIENT ET NON LA VILLE!** Rien à voir avec **NOTRE** compte de taxes! Dites-vous aussi que cette subvention serait tout simplement allée ailleurs qu'à Duparquet si personne ne s'était occupé d'en faire la demande.

D'autre part, je félicite tous ceux qui s'efforcent de maintenir leur propriété en bon état. Un truc qui améliore le coup d'œil : nettoyer sa partie de trottoir en enlevant le foin qui pousse dans les fentes et en découpant le gazon qui le borde.

Les îlots : il semble que tous nos tilleuls aient repris, sauf un, qui sera remplacé. Nous y reflleurirons les extrémités et si possible, nous planterons des bulbes cet automne pour égayer la rue dès le printemps. Je tiens à vous préciser que la plupart du temps, les tâches d'embellissement sont exécutées par des **Bénévoles** avec un grand **b** par marque de respect. Sachez que nous opérons avec un maigre budget comparativement aux paroisses qui nous entourent.



Bacs à fleurs à vendre! Procurez-vous un bac pour la somme de 25\$; ce sont les boîtes que nous utilisons les années passées.

En terminant, je tiens à féliciter la Pourvoirie des îles. Les propriétaires Janis Lavoie et Sylvain Audet ont finalement réussi à traverser les épreuves menant à l'aboutissement de leurs projets. Vous avez fait preuve de beaucoup de courage. Nous pouvons enfin offrir aux visiteurs un endroit qui n'a rien à envier aux restos les plus huppés d'Abitibi-Ouest. Que ce soit pour un déjeuner, un lunch ou bien pour un souper festif, tous y trouvent leur compte. Bravo! Et bonne continuation!



# MESSAGE DE LA FABRIQUE



*Il y aura Confirmation d'adultes le 24 novembre 2013 à la cathédrale d'Amos.* Les personnes intéressées peuvent communiquer avec Madame Louissette Lambert au 819-333-6856, responsable de la zone de La Sarre, d'ici le mois d'août. Elle communiquera avec la personne responsable de notre paroisse pour la préparation. Stella D. s.a.s.v.

La Fabrique de Duparquet remercie toutes les personnes qui ont assisté *au Brunch de la Fête des Mères*, le 12 mai dernier, ainsi que les personnes qui ont acheté des billets pour le tirage au profit de la fabrique. *L'activité nous a permis de générer un profit de 1,304.18\$.*

**La maman de l'année est Madame Jocelyne Cossette;** elle a reçu un panier cadeau. **Les gagnants du tirage:** 100,00 \$ Roger Cossette, Catalogne tissée, Marie-Claire Joncas, gracieuseté du Cercle des Fermières; Nappe et serviettes de table tissées, Camille Trudel, gracieuseté de Madame Julienne Pelletier. **Tirage dans le cadre de la Semaine de la Famille:** Famille Helly Taylor. **Prix de participation:** Caroline Leblanc, Claude Jacques, Gisèle Roy, Christine Morin et Ariane Lambert. **Merci à tous nos vendeurs de billets de tirage et spécialement à Tony Charrois!**

## *Le 19 mai 2013 ont été faits enfants de Dieu par le baptême:*



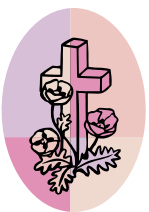
Samuel Belzil, enfant de Mélanie Joseph et Eric Belzil\*\*Antoine Boutin, enfant de Jo-Annie Letarte et Jérémie Boutin\*\*Zackary Cossette, enfant de Geneviève Letarte et Jean-François Cossette\*\*Sharly Gibouleau, enfant de Caroline Brisson et Christian Gibouleau\*\*Mathis Marleau, enfant de Jessica Roy et Samuel Trudel Marleau\*\*Hailie Rondeau, enfant de Andrée-Anne St-Pierre et Jérémy Rondeau\*\*Améliane Thivierge, enfant de Tiffany Baril et Gabriel Thivierge\*\*Malyk Leblanc enfant de Caroline Leblanc.

Félicitations à ces heureux parents!

---

## **Horaire des messes et célébrations de la Parole pour la saison d'été à Duparquet**

Juin 23, 11 h00 Célébration de la Parole; Juin 30, 11h00 Messe;  
Juillet 07, 1100 Célébration de la Parole; Juillet 09, 11h00 Messe ; Juillet 14, 11h00 Messe;  
Juillet 21 ,11h00 Célébration de la Parole; Juillet 28, 11h00 Messe;  
Août 04, 11h00 Messe ; Août 11, 11h00 Célébration de la Parole;  
Août 18, 11h00 Messe; Août 25, 11h00 Célébration de la Parole;  
Août 27, 16h15 Messe.



**Décès** Est décédée le 17 mars 2013, à l'âge de 81 ans, madame Gemma Bégin Jalbert de Ste-Germaine Boulé. Elle était la soeur de Gervaise Bégin (Gilles Arseneault de notre paroisse.)\*\*Est décédé le 1er avril 2013, à l'âge de 91 ans, monsieur Gérard Cloutier de notre paroisse, époux de Myrel Gionet, père de Wilfrid (Andrée Legault) et grand-père de Magali et Jean-François.\*\*Est décédée le 4 avril 2013, à l'âge de 87 ans, madame Géraldine Fournier, mère de Donald Dubé ( feu Denise Gilbert) de Rapide-Danseur.\*\* Est décédé le 8 avril 2013, à l'âge de 81 ans, monsieur Charles Corbin de notre paroisse, époux de Monique Nolet et le père de Brigitte et Yvon.\*\*Est décédée le 11 avril 2013, à l'âge de 78 ans, madame Florence Desaulniers Provencher, épouse de André Provencher de Rapide –Danseur\*\*Est décédée le 19 mai 2013, à l'âge de 93 ans, madame Yvette Garneau de Magog, soeur de Laurette Garneau Lebel et belle-soeur de Huguette Langlois Garneau de notre paroisse.

\*\*\*\*\*



# CHRONIQUE VERTE




## *FOSSE SEPTIQUE*

### CONCOURS 2013

#### *C'EST LE TEMPS DE LA TRAITER ET DE BIEN LA TRAITER*

Profitez de nos services, pour faire vidanger ou traiter votre installation septique. Si vous prenez rendez-vous avant le 19 août 2013, que vous faites vidanger avant le 16 septembre 2013, et payez avant le 30 septembre 2013, vous devenez éligible au tirage d'une vidange gratuite ou d'un traitement gratuit lors de votre prochaine vidange de votre installation septique. La vidange ou traitement doit être effectué dans les 2 ans suivant.

Le camion est disponible à partir du mois de mai 2013 au 31 octobre 2013, alors réservez le plus tôt possible, à la MRC d'Abitibi-Ouest.

 Numéro de téléphone : 819-339-5671 poste : 221

✂ \_\_\_\_\_

### Coupon de participation pour le tirage (un coupon par client)

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

No. Téléphone : \_\_\_\_\_

Date de la vidange : \_\_\_\_\_ Numéro de facture

Retourner à la Municipalité Régionale de Comté  
6, 8<sup>e</sup> Avenue Est  
La Sarre (Québec) J9Z 1N6

(Le tirage aura lieu vendredi le 22 novembre 2013 au bureau de la MRC)

La gagnante de l'an 2012 est Madame Mireille Turbide de Macamic (secteur Colombourg).  
Le nom de la personne gagnante sera publicisé sur l'inforoute de la MRCAO.



# PETITES ANNONCES



## **TÉLÉTHON DE LA RESSOURCE POUR PERSONNES HANDICAPÉES**

C'est avec une grande fierté que nous aimerions remercier :

- ♥ Les gens de Duparquet pour leur très grande générosité.
- ♥ Les personnes de la Caisse populaire Desjardins pour leur aide et leur bonne humeur.
- ♥ Les bénévoles pour leur soutien.
- ♥ Les associations, organismes, commerces, et la Ville de Duparquet pour leur encouragement.

Encore cette année, on peut être très fiers!  
Vos dons totalisent : **2 779.00 \$.**

**MERCI BEAUCOUP D'ÊTRE ATTENTIFS À NOS APPELS!  
ENSEMBLE ON PEUT FAIRE DE GRANDES CHOSES!**

Suzanne Gagnon, responsable, et les bénévoles Secteur Duparquet

## 2<sup>e</sup> Saison de «La vie dans nos Cantons»

Prenez note que le théâtre interactif à caractère historique « La vie dans nos cantons» sera de retour l'été prochain dans la vieille grange en face de l'École du Rang II d'Authier.

Venez rire aux éclats lors des représentations du théâtre d'été dont le premier thème, « Quand on part pour... », sera présenté les 3, 7, 10 et 14 juillet. Le deuxième thème « Quand on veut trop... » sera à l'affiche les 17, 21, 24, 28 et 31 juillet. Les représentations ont lieu à 14 h. Les musiciens débutent leur musique d'autrefois dès 13 h. Coût : contribution volontaire.

Les membres de la famille Lesage sont impatients de vous transporter dans leur univers peuplé de situations cocasses. Nous vous invitons à inscrire cette activité à votre agenda et il nous fera un immense plaisir de vous accueillir en grand nombre.

Après chaque représentation, vous aurez la possibilité de participer à l'animation «Vivre une journée scolaire d'autrefois» à l'École du Rang II d'Authier, et ce, à tarif réduit.

On vous attend donc à ce véritable retour dans le passé ! Bienvenue à tous !!

### **Objet trouvé**

Une arme de chasse a été retrouvée dans les alentours de Duparquet; pour la récupérer, appelez Claude Lacasse au 948-2530.



# LETTRE AUX LECTEURS



*Claudelle Gilbert*

Y paraît que...

Une lectrice dit : « des rumeurs disent que le petit Héron ne sera plus publié, pouvez-vous nous donner l'heure juste? Merci ».

Réponse : « il n'a jamais été question de cesser la publication du journal; au contraire, Le Grand Héron se porte mieux que jamais. »

*Chers lecteurs,*

*Que diriez-vous si on insérait une petite section rumeurs dans notre journal ?*

*L'idée a germé suite à une rumeur qui m'a été répétée, voir au haut de la page.*

*J'ai pensé que ce serait intéressant de vérifier les rumeurs qui circulent pour enfin les démentir ou les confirmer.*

*J'essaierai dans la mesure du possible de répondre à vos questions. Quel que soit le sujet de votre interrogation, essayez et on verra. Vous n'avez qu'à me téléphoner ou à m'envoyer un courriel aux coordonnées indiquées au bas de la page. Je laisse à votre discrétion le choix de publier votre nom.*

*Donc, cette nouvelle chronique s'intitulera : Y paraît que...J'ai hâte de voir si vous allez y participer ???*

*Clifton Star cette fois-ci n'avait rien pour nous ; espérons qu'ils seront au rendez-vous cet automne.*

*Nous ferons relâche pour l'été. Vive les vacances !!! Nous serons de retour dans votre casier postal le 15 octobre ou aux alentours.*

*Angèle, je ne t'ai pas recontactée mais j'ai toujours les éditions d'archive si tu veux les voir. Appelle-moi quand tu viendras à Duparquet. On se reprendra.*

*Voici la date de tombée pour le numéro d'octobre : 30 septembre.*

*Bonne fête des Pères et bon été à tous !*



## ***Le Comité du journal***

*Nicole Armour (rédaction)  
Claudelle Gilbert (coordination, rédaction)  
Linda Rivard (mise en page)  
Pierrette Lafontaine (assemblage)  
Michel Barrette (correction)*

## ***Pour nous joindre :***

***journalheron@hotmail.com  
ou Claudelle Gilbert Tél: 948-2547***

***Internet:  
www3.cablevision.qc.ca/colibrielle/journal.pdf***

# Salon d'esthétique



Rachelle Cloutier Enr.

21 rue Gauthier, Duparquet

Soins du Visage – Électrolyse – Épilation à la cire

Maquillage - Manucure – Pose d'ongles

Produits utilisés : Marcel de sèvres

Rachelle Cloutier (18 ans d'expérience)

Pour un rendez-vous



Tél : 819-948-2297

Au plaisir de vous servir!



*\*Certificat-cadeau disponible\**

## PATRICK DESCARREUX



ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

ARPENTEUR DES TERRES DU CANADA

Certificats de localisation et de piquetage

Arpentage légal et de construction

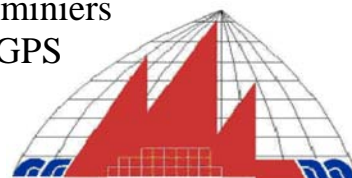
Arpentage pour baux miniers

Levé et implantation GPS

Plans topographiques

Calcul de volume

Cadastre minier



367, rue Principale, La Sarre (Québec) J9Z 1Z7

Tél.: (819) 333-3155 Fax.: (819) 333-3126

E-mail: patd@cablevision.qc.ca

## La Pourvoirie des Îles du Lac Duparquet

Ouvert à l'année \*\*Location de chalets et d'unités de motel entièrement équipés, literie incluse. \*\*Location de chaloupes et de quais.

### Le restaurant "Le Champêtre"

Ouvert 7/7 à partir de 7h00 avec le service de déjeuner, dîner et souper ainsi qu'un vaste choix de menu pour emporter..

Menu table d'hôte avec produits régionaux  
du jeudi au dimanche  
Mercredi pâtes à volonté dès 17h00.

#### Réservations seraient grandement appréciées

\*\*Permis d'alcool \*\*Terrasse \*\*Possibilité de réserver le site pour vos événements spéciaux \*\*Salle de conférence disponible.

774, chemin des Pourvoiries  
Duparquet (Québec) J0Z 1W0  
Tél : 819 948-2420

[www.pourvoiriedesiles.com](http://www.pourvoiriedesiles.com)

Janis Lavoie et Sylvain Audet  
Propriétaires



## Desjardins

### Caisse de l'Abitibi-Ouest

#### Siège social

66, 5<sup>e</sup> Avenue Est

La Sarre (Québec)

J9Z 1K9

Tél. : 819 333-5429

#### Centre de services

de Palmarolle

108, rue Principale

Palmarolle (Québec)

J0Z 3C0

Tél. : 819 787-2451

**Réalisons + ensemble !**

Marco Boucher,  
Directeur général

Chantal Parent  
Directrice générale adjointe